



Centre Médico-Sportif Dordogne



Fonctionnement CMS



Le Centre Médico-Sportif de la Dordogne a pour but de **faciliter** l'accès à la pratique sportive pour tous, de **prévenir** et **prendre en charge la santé des sportifs de tout niveau** et également des **personnes porteuses de pathologies chroniques** bénéficiaires d'une prescription médicale d'activité physique.

Ces missions se réaliseront prioritairement en partenariat avec les professionnels de santé de la Clinique du Parc à défaut de choix exprimé par l'utilisateur. Le médecin coordinateur orientera le public du CMS vers des professionnels de santé partenaires.



Les missions du CMS sont réparties sur deux services :

« SPORT »

Assurer le suivi médical & paramédical des sportifs

Réaliser des certificats de non contre-indication pour faciliter l'accès de la pratique sportive à tous

Prévenir des comportements en santé :
nutrition, prévention anti-dopage, sommeil, etc...

« ACTIVITÉ PHYSIQUE »

Dans le cadre de la Maison Sport Santé :

Prescrire l'activité physique

Accompagner et sensibiliser les médecins

Sensibiliser tout public aux bienfaits de l'activité physique.



Coordinateur CMS



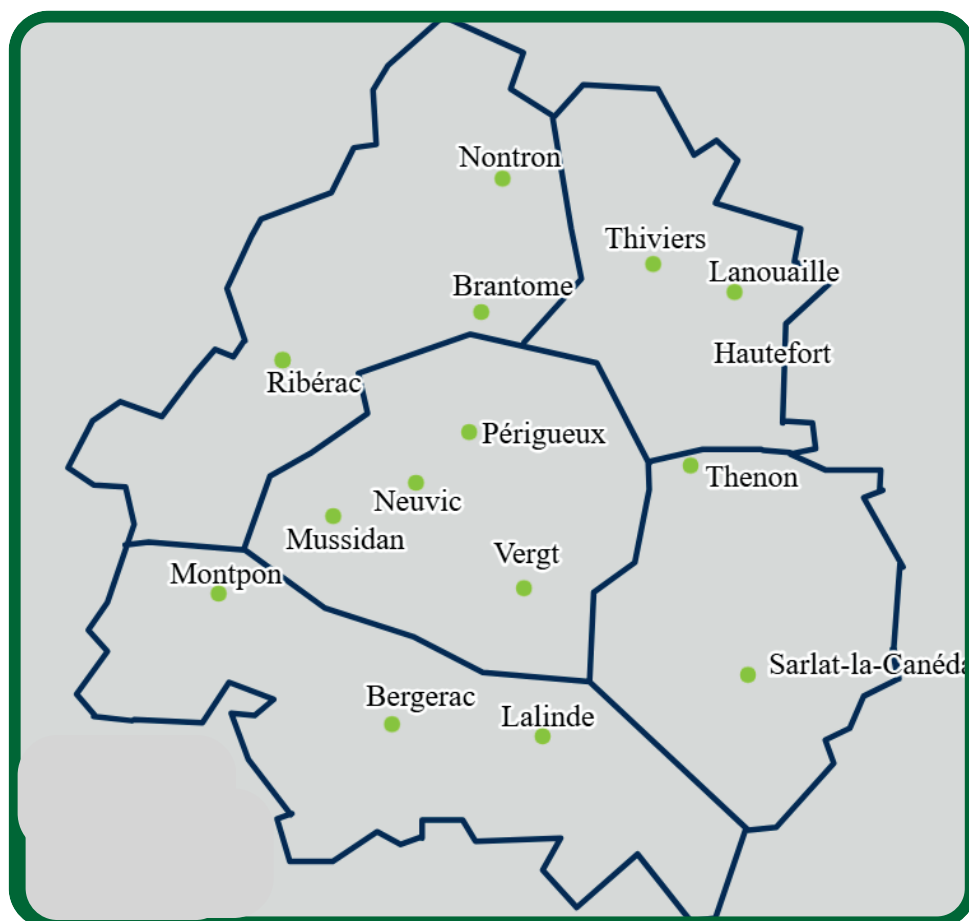
Prescription
d'Activité Physique
Adaptée

Accès à la
pratique pour
tous

Coordinateur CMS

Evaluation du sportif :
Bilan initial, suivi
personnalisé

Proposition actions territoriales



- Déterminer le rayon d'actions
- Développer les axes de coopération
- Définir le projet selon le bassin de vie

Les structures



COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA DORDOGNE

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Dordogne a pour but de :

- **Représenter et fédérer** le mouvement sportif
- **Défendre et promouvoir** le sport et ses **valeurs éducatives**
- **Accompagner la structuration et le développement** du mouvement sportif



PEPS

Constituée en association de loi 1901, le réseau Prescription d'Exercice Physique pour la Santé Dordogne a pour missions de :

- **Promouvoir** l'activité physique auprès de **personnes porteuses de maladies chroniques**
- **Favoriser** le développement d'une offre d'activité physique adaptée
- **Sensibiliser** les professionnels de santé à prescrire **l'activité physique comme moyen préventif et thérapeutique**
- **Mettre en œuvre** des **programmes d'activité physique adaptée**

CONTACTS

CDOS 24 :

 dordogne@franceolympique.com  05.53.02.07.50  cdos24.fr

PEPS Dordogne :

 peps.dordogne@gmail.com  06 43 73 02 28  peps-dordogne.fr